«Les communes façonnent notre ADN»

Suite à la fusion des caisses de pension Previs et Comunitas, les communes sont plus que jamais un élément primordial de l'ADN de la Previs. Stefan Muri, directeur de la Previs, et Hannes Germann, président de l'Association des Communes Suisses, sont unanimes à cet égard.

Parmi les dix plus grandes caisses de pension actuellement en activité en Suisse, la Previs est la seule à avoir cet ancrage dans les communes: fondée il y a 60 ans par l'Association des Communes Bernoises, elle est aujourd'hui dirigée par un ex-gestionnaire financier et actuel conseiller municipal de Wohlen bei Bern, mais aussi soutenue et guidée par le président du conseil municipal de Brienz qui a participé à gérer les répercussions de la plus grande inondation de la région. Aujourd'hui, le président du Conseil de fondation de la Previs, Peter Flück, siège au Parlement cantonal de Berne en tant que représentant des communes de l'Oberland bernois. De son côté, le directeur de la Previs, Stefan Muri, est chargé de la construction et de la planification au conseil municipal de Wohlen bei Bern.

Agir en expert

Stefan Muri peut donc s'appuyer sur son expérience lorsqu'il s'agit des préoccupations et besoins des communes: «Même si nous sommes aujourd'hui une institution collective de grande envergure présente dans toute la Suisse, notre compétence centrale demeure celle de nos débuts: le soutien aux communes et aux entités proches des communes telles que les hôpitaux et les établissements médico-sociaux. C'est un domaine que je connais sur le bout des doigts.»

La prévoyance professionnelle dans un contexte de changement permanent

Voilà maintenant 17 ans que Stefan Muri travaille pour la Previs (ancienne Caisse de pension pour le personnel des communes bernoises), d'abord en tant que responsable Finances au sein de la direction, puis comme directeur. Depuis 2000, il a observé et contribué à façonner l'ensemble des changements, restructurations et évolutions économiques de la prévoyance professionnelle en Suisse et à la Previs. «Mon travail au sein de la commune m'a habitué à penser et à agir en entrepreneur, sans jamais perdre de vue mon propre plan et les objectifs communs, même quand le chemin est long. Cette fermeté est souvent déterminante dans l'approche – de plus en plus économique – du système LPP, inscrit dans la loi depuis 1985.»

Préparer l'avenir avec clairvoyance

Cette responsabilité et ces défis exigent souvent des décisions de la direction et du Conseil de fondation de la Previs, dont la communication relève régulièrement du numéro d'équilibrisme: «Egalisation de l'âge de la retraite pour les hommes et les femmes à 65 ans, abolition du régime tant vanté de primauté des prestations ou abaissement progressif du taux de conversion d'ici 2022, il s'agit là de décisions absolument indispensables de notre point de vue. Si l'on considère l'espérance de vie future, il va de soi qu'il faut que le capital dure plus longtemps. Ce serait faire acte de négligence que de rester les bras croisés et d'attendre qu'il soit trop tard pour signaler que les caisses sont vides.»

Pas à pas vers le succès

Depuis toujours, Stefan Muri et Peter Flück privilégient la transparence et une approche pas à pas qui mène vers un succès à long terme. Il leur importe par exemple de réduire le taux de conversion progressivement, sur plusieurs années, et de permettre à chacun d'anticiper cette baisse. C'est pourquoi, lors de la crise financière de 2008, il avait été crucial de ne pas lancer de mesures radicales d'assainissement pour pallier l'insuffisance de couverture du capital de la Previs, mais plutôt de s'en tenir à la restructuration, déjà initiée, du système de l'institution. Stefan Muri souligne: «Aujourd'hui, nous affichons un taux de couverture de 103%, toutes caisses de prévoyance confondues!»

Un soutien de taille

Voilà des qualités qui convainquent également Hannes Germann, président de l'Association des Communes Suisses: «Du fait de sa longue tradition et de son orientation sur les communes, les institutions proches des communes et les affiliations du service public, la Previs est parée au mieux pour l'avenir. Voilà une bonne condition de départ car, compte tenu de l'évolution démographique, du climat actuel incertain en matière de placements et des blocages politiques dans nos institutions sociales, la prévoyance

Nous sommes aux côtés de 1300 employeurs et 40000 assurés

Après la fusion avec Comunitas, Previs Prévoyance a emménagé dans de nouveaux bureaux, plus grands et modernes, sur deux étages dans le quartier de la Länggasse à Berne. Dans ce cadre, l'institution a également mis en place des solutions numériques et de nouveaux processus de travail afin de rester proche de ses clients, efficace et attentive aux coûts dans son activité.

Informations:
www.previs.ch

Un partenaire innovant des communes suisses

Désormais, Previs Prévoyance entretient officiellement une relation de coopération étroite avec l'Association des Communes Suisses, comme l'explique son président, Hannes Germann: «Dès le début, l'Association des Communes Suisses a soutenu la fusion entre Comunitas et la Previs. Il était donc naturel de poursuivre avec la Previs le partenariat éprouvé de longue date qui existait avec Comunitas. Cette coopération a vocation à soutenir et promouvoir la prévoyance professionnelle dans les communes et les institutions affiliées, mais aussi à tirer parti des synergies dans divers domaines.»

professionnelle joue un rôle plus déterminant que jamais. Or, la Previs propose des solutions de prévoyance complètes et flexibles, tout en s'engageant en faveur d'une gouvernance d'entreprise stricte. Une institution de prévoyance aux finances saines et aux solutions modernes présente des atouts certains aux yeux des communes qui se préoccupent de plus en plus de leur image de marque – le fameux Employer Branding dont on parle si souvent – et se veulent à ce titre des employeurs attrayants.»

Une mécanique complexe

Stefan Muri part en outre du principe qu'un certain nombre de communes ne pourront bientôt plus se permettre d'entretenir leur propre organisation interne de prévoyance: «Les villes et les communes plus petites que Bienne, par exemple, feront bien de repenser leur organisation actuelle en matière de prévoyance professionnelle et de rejoindre Previs Prévoyance. Pour le moment, ce changement n'aura guère d'impact d'un point de vue purement financier mais ce sont les défis de gestion actuels et à venir qui feront la différence. Le contexte réglementaire devient de plus en plus complexe: prescriptions, exigences et nouvelles orientations du législateur nécessitent une professionnalisation accrue. A terme, un gestionnaire financier exerçant à titre accessoire ne suffira plus. Il faudra faire appel à des spécialistes et les coûts devront être assumés par les communes.»

C'est maintenant que tout se joue

La réforme Prévoyance vieillesse 2020 a été rejetée par la population à l'automne dernier. L'AVS et la LPP de notre système d'assurances sociales à trois piliers doivent à présent être réformées séparément dans le cadre d'une nouvelle joute sociale. Pour le président de l'Association des Communes Suisses et conseiller aux Etats Hannes Germann, c'est maintenant que tout se joue: «Nous devons créer des systèmes qui rendent les premier et deuxième piliers plus robustes et plus fiables, afin de rapprocher les personnes lorsqu'elles vieillissent du point de vue de la situation patrimoniale et de revenu. En ce qui concerne l'AVS, nous devrions donner un signal fort aux personnes travaillant dans les branches à bas salaires. La rente minimale AVS et une éventuelle modeste rente de la caisse de pension ne suffisent pas à assurer les moyens de subsistance. Les personnes concernées sont souvent contraintes de faire appel aux prestations complémentaires, à l'aide sociale. Or dans ce cas, ce sont les cantons, communes et villes qui paient l'addition.»

Beat Hugi

Forts d'une expérience de longue date, ils connaissent mieux que quiconque les besoins des communes suisses et de leurs collaborateurs: Stefan Muri, directeur de la Previs, et Peter Flück, président du Conseil de fondation (à gauche). *Photo: màd*

Publicité

Nous rendons l'e-government possible.

Avec nos solutions de paiement numériques.
postfinance.ch/e-government ou téléphone 0848 848 848 (tarif normal).

PostFinance